

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1786

23 septembre 2006

SOMMAIRE

A.F.E. S.A., Senningerberg	85683	Fennella, S.à r.l., Luxembourg	85709
A.M.R., American Manufacturers' Representatives S.A., Luxembourg	85706	Financière Forêt, S.à r.l., Luxembourg	85698
Alu-Fer, S.à r.l., Noerdange	85687	Forêt et Nature, S.à r.l., Grosbous	85691
Ancien Etablissement Aloyse Heidesch, S.à r.l., Koetschette	85696	Fortilux S.A., Luxembourg	85727
Architext S.A., Luxembourg	85683	Fosca Finance, S.à r.l., Luxembourg	85706
Aries Interior Design, S.à r.l., Luxembourg	85696	G.F.P. S.A., Roeser	85716
C&T Global Services, S.à r.l., Clervaux	85699	GCChart S.A., Luxembourg	85706
Cartonnerie de Lintgen, Anciens Etablissements Jean Faber, S.à r.l., Lintgen	85691	Genesis Investment Holding S.A., Luxembourg ..	85720
CCD - Corporate Contacts & Development S.A., Luxembourg	85706	Gestion pour Décharges et Carrières, S.à r.l., Colmar-Pont	85694
Centre de remorquage & locations automobiles, S.à r.l., Mersch	85696	Greenbelt S.A., Luxembourg	85720
Châtelet Investissements S.A., Luxembourg	85718	Hamburg-Mannheimer S.A., Bruxelles	85719
Christian Bauer & Associés Architectes S.A., Lu- xembourg	85717	Hein Maréchalerie, S.à r.l., Berdorf	85718
CIS Luxembourg S.A., Luxembourg	85696	Heirens Construction, S.à r.l., Colmar-Pont	85691
CIS Luxembourg S.A., Luxembourg	85698	Henri Finance S.A., Luxembourg	85703
Cogenaf S.A.H., Luxembourg	85721	Henri Finance S.A., Luxembourg	85705
Continental Barley Holding S.A., Luxembourg	85727	I.B.T.I., S.à r.l., Industry & Building Technical Ins- tallations, Arsdorf	85687
Copperfield International S.A., Luxembourg	85726	Immobilière In der Ronnwies, S.à r.l., Esch-sur-Al- zette	85717
Corporate Finance Management S.A., Luxem- bourg	85702	International Telecomponents S.A., Luxembourg	85728
Corporate Finance Management S.A., Luxembourg	85700	InVino S.A., Born	85709
Costamar Finances Holding S.A., Luxembourg	85721	Isidro International S.A.H., Luxembourg	85725
Côté Jardins, S.à r.l., Wiltz	85703	Itral S.A., Weiswampach	85700
Creutz & Partners, Global Asset Management S.A., Weiswampach	85702	L.S. Sports, S.à r.l., Ettelbruck	85694
D.B.C. S.A.H., Luxembourg	85722	Lamint, S.à r.l., Luxembourg	85699
DANS Europe S.A., Echternach	85682	Langham S.A., Luxembourg	85719
Depama, S.à r.l., Steinfort	85687	Langkelz Immobilière S.A., Luxembourg	85708
Dometic Holding, S.à r.l., Hosingen	85699	Las Vegas Casino, S.à r.l., Luxembourg	85718
DRS Consulting & Services S.A., Luxembourg	85695	Light Bar, S.à r.l., Luxembourg	85720
DRS Consulting & Services S.A., Luxembourg	85695	Loendal, S.à r.l., Luxembourg	85716
Erasmus Holding S.A., Luxembourg	85724	Luxembourg Offices Securitisations S.A., Luxem- bourg	85719
Eurofli, Sicav, Luxembourg	85682	Luxpub S.A., Luxembourg	85715
European Communication and Transports S.A., Luxembourg	85728	M.D.Z. S.A.H., Luxembourg	85725
		Ma.Gi.Ki.Zo Holding S.A., Luxembourg	85718
		Manufacture d'orgues luxembourgeoise Westen- felder, S.à r.l., Lintgen	85719
		Mayfair Holdings S.A., Luxembourg	85717
		Melina S.A.H., Luxembourg	85723

Merlan Invest S.A., Luxembourg	85717	Société Financière et Economique S.A.H., Luxembourg	85726
Milch-Union Hocheifel Luxembourg, GmbH, Mertzig	85703	Sodevim S.A.H., Luxembourg	85728
Monic S.A., Luxembourg	85723	Sogedel S.A.H., Luxembourg	85724
Nordic Employers' Mutual Insurance Association, Luxembourg	85716	Somofix Holding S.A., Luxembourg	85690
Nucleus Management S.A., Strassen	85716	Somofix Holding S.A., Luxembourg	85690
Oeko-Service Luxembourg (O.S.L.) S.A., Colmar-Berg	85719	Somofix Holding S.A., Luxembourg	85690
Ogepar S.A.H., Luxembourg	85721	Sonic S.A., Luxembourg	85722
Orgalux A.G., Weiswampach	85700	Sphinx Participations S.A., Luxembourg	85724
Partak S.A., Luxembourg	85722	Spring Multiple 2002 A S.C.A., Luxembourg	85727
Pitney Bowes Luxembourg, S.à r.l., Windhof (Koe- rich)	85716	Spring Multiple 2002 B S.C.A., Luxembourg	85726
PK Airfinance, S.à r.l., Senningerberg	85717	Spring Multiple 2002 S.C.A., Luxembourg	85726
Plastichem S.A., Luxembourg	85723	Teramo Holding S.A., Luxembourg	85723
Plurimetals S.A., Luxembourg	85705	Townsend Investment IV, S.à r.l., Luxembourg	85687
Plurimetals S.A., Luxembourg	85705	Townsend Investment V, S.à r.l., Luxembourg	85691
Plurimetals S.A., Luxembourg	85705	Translogistics S.A., Weiswampach	85702
Q.B.M. Consultants, S.à r.l., Beckerich	85703	Trenor Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	85684
Ragdale Properties, S.à r.l., Schuttrange	85684	Trenor Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	85686
Reidener Spennchen S.A., Redange-sur-Attert	85699	UMEA Consulting, S.à r.l., Luxembourg	85708
Sasha Maritime S.A., Luxembourg	85706	Valamoun S.A.H., Luxembourg	85724
S.C.I. Limax, Luxembourg	85694	Villor S.A., Luxembourg	85727
S.C.I. Limax, Luxembourg	85695	Vision UPS Systems, S.à r.l., Beiler	85702
Schreinerei Jodocy A.G., Troisvierges	85700	Vitrierie de Mersch, S.à r.l., Mersch	85695
Sefipar S.A.H., Luxembourg	85720	W.M.K. Group S.A., Luxembourg	85718
SIF Advantage, Sicav, Luxembourg	85707	Xademu Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	85725
SIF Advantage, Sicav, Luxembourg	85708	Yorcet Holdings S.A., Luxembourg	85683
Société de Développement Technologique S.A.H., Luxembourg	85709	Yorcet Holdings S.A., Luxembourg	85683

EUROFLI, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 27.019.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

(074199.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2006.

DANS EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6496 Echternach, 21, Montée de Troosknepchen.

H. R. Luxemburg B 68.928.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 30. Juni 2006

1. Zum neuen Mitglieder des Verwaltungsrates wird mit sofortiger Wirkung ernannt:

- Frau Doris Schultz, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in D-47533 Kleve, Beethovenstr. 19, geboren am 18. April 1954, in D-Krefeld.

Das Mandat des Verwaltungsratsmitgliedes ist gültig bis zur jährlichen Gesellschafterversammlung welche im Jahr 2010 stattfindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Juli 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075798.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

85683

ARCHITEXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.568.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

A.F.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 40.732.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(078800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

YORCET HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 113, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.617.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(077334.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

YORCET HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 113, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.617.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(077332.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

YORCET HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 113, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.617.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour la Société

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(077329.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

RAGDALE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 99.900.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour RAGDALE PROPERTIES, S.à r.l.

Signature

(078918.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

TRENOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 79,911,700.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.749.

In the year two thousand and six, on the twenty-first of June.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of TRENOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 79,911,700, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.749 and incorporated pursuant to a deed of Luxembourg Notary Joseph Elvinger, pre-named, dated 14 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») under number 1367 dated 12 December 2005 (the «Company»).

The articles of association of the Company (the «Articles») have been amended for the last times by notarial deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 20 June 2006 and is in process to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny, Belgium, who appoints as secretary Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Hubert Janssen, pre-named.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholder present or represented and the number and class of shares held by him are shown on an attendance list which is signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said attendance list as well as the proxy ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 250 Ordinary Shares and 1,597,984 Preferred Shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. The sole shareholder declares having been informed on the agenda of the meeting on beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the redemption of all Class D Preferred Shares at a Cancellation Amount per Share as determined by the Board pursuant to the articles of the Company so as to proceed to the liquidation of an entire class of shares of the Company, cancellation of 798,992 Class D Preferred Shares and consequential reduction of the issued share capital of the Company.

2. Consequential amendment of articles eight of the articles of association of the Company so as to delete all references to Class C Preferred Shares and to provide for the new issued share capital amount of the Company.

3. Approval of the reduction of the legal reserve and allocation to a distributable reserve

After approval of the foregoing, the sole shareholder decides what follows:

First resolution

The sole shareholder approved the repurchase of all Class D Preferred shares at the Cancellation Amount per Share determined by the Board of managers pursuant to the articles of the Company and the liquidation of the entire class of shares, namely Class D Preferred shares.

The sole shareholder thus resolved to cancel the 798,992 Class D Preferred shares and to consequentially reduce the issued share capital of the Company by an amount of thirty-nine million nine hundred forty-nine thousand six hundred Euro (EUR 39,949,600) so that the issued share capital is consequentially to the present reduction set at thirty-nine million nine hundred sixty-two thousand one hundred Euro (EUR 39,962,100).

The sole shareholder approves the distribution by the Company of the Cancellation Value relating to Class D Preferred shares in cash and/or in kind in accordance with the articles of the Company to the Class D shareholder in one or more instalments as determined by the Board.

Second resolution

The sole shareholder decides to confer all powers to any member of the board of managers in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to cancel the redeemed shares and to organise the payment of the redemption price to the shareholders of the Company. In particular, the board of managers shall determine the portion of the redemption price in excess of the nominal value of the redeemed shares and the way to fund it.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 8 of the Articles of association of the Company which now shall read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at thirty-nine million nine hundred sixty-two thousand one hundred Euro (EUR 39,962,100), represented by two hundred fifty (250) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), seven hundred ninety-eight thousand nine hundred ninety-two (798,992) class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»), (the «Preferred Shares»), being a total of seven hundred ninety-nine million two hundred forty-two (799,242) shares of a nominal value EUR 50 (fifty Euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles.»

Fourth resolution

The sole shareholder approved to reduce the legal reserve by an amount of three million nine hundred ninety-four thousand nine hundred sixty Euro (EUR 3,994,960) and to allocate it to a distributable reserve.

The sole shareholder approved the distribution of the distributable reserve for an amount of three million nine hundred ninety-four thousand nine hundred sixty Euro (EUR 3,994,960).

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de TRENOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de 119.861.300 euros, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.749 et constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, précité, le 14 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 1.367 du 12 décembre 2005, page 2707 (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ayant été modifiés pour la dernière fois par acte notarial du notaire Joseph Elvinger le 21 juin 2006 en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique, désignant comme secrétaire, Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Hubert Janssen, susnommé.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'associé présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varientur, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) et un million cinq cent nonante sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre (1.597.984) parts sociales préférentielles représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés. L'assemblée est dès lors constituée régulièrement et peut délibérer et décider de l'ordre du jour cité ci-dessous.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises:

Ordre du jour:

1) Approbation du rachat de toutes les parts sociales préférentielles de Classe D à une Valeur d'Annulation par Action déterminé par le Conseil de Gérance par application des statuts de la Société afin de procéder à la liquidation d'une classe entière de parts sociales de la Société, à l'annulation de 798.992 parts sociales préférentielles de Classe D et à la réduction du capital social de la Société.

2) Modification des articles huit des statuts de la Société de manière à éliminer toute référence aux parts sociales préférentielles de Classe D et à mentionner le nouveau montant du capital social de la Société.

3) Approbation de la réduction de la réserve légale.

Après approbation de ce qui précède, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique approuve le rachat de toutes les parts sociales préférentielles de Classe D à une Valeur d'Annulation par Action déterminé par le Conseil de Gérance par application des statuts de la Société et la liquidation de l'entière de la classe de parts, nommément les parts sociales préférentielles de Classe D.

L'associé unique décide ainsi d'annuler les 798.992 parts sociales préférentielles de Classe D et, par conséquent, de réduire le capital social de la Société à concurrence de trente-neuf million neuf cent quarante-neuf mille six cents euros (EUR 39.949.600) pour le ramener de son montant actuel à trente-neuf millions neuf cent soixante-deux mille cent euros (EUR 39.962.100).

L'associé unique approuve la distribution par la Société de la Valeur d'annulation par actions liées aux parts sociales préférentielles de Classe D en numéraire et/ou en nature en vertu des statuts de la Société aux porteurs des parts sociales préférentielles de Classe D en une seule ou plusieurs libérations définies par le Conseil de Gérance.

Deuxième résolution

L'associé unique octroie tous pouvoirs à chacun des membres du conseil de gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, pour annuler les parts rachetées et organiser le paiement du prix de rachat aux associés de la Société. Plus particulièrement, le conseil d'administration devra déterminer la portion du prix de rachat excédant la valeur nominale des parts rachetées et la manière de la financer.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 8 qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital de la Société est de trente-neuf millions neuf cent soixante-deux mille cent euros (EUR 39.962.100), représenté par deux cent cinquante parts sociales ordinaires (250) (les «Parts Sociales Ordinaires»), sept cent nonante huit mille neuf cent nonante deux (798.992) parts sociales préférentielles de classe A (les «Parts Sociales Préférentielles de Classe A»), («les Parts Sociales Préférentielles»), étant un total de sept cent nonante neuf mille deux cent quarante-deux (799.242) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts.»

Quatrième résolution

L'associé unique approuve la réduction de la réserve légale d'un montant de trois millions neuf cent nonante-quatre mille neuf cent soixante euros (EUR 3.994.960) et approuve son affectation à un poste de réserve distribuable.

L'associé unique approuve la distribution de la réserve distribuable pour un montant de trois millions neuf cent nonante-quatre mille neuf cent soixante euros (EUR 3.994.960).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ quatre mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établie en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 13, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

J. Elvinger.

(078950.3/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

TRENOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 79.911.700.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.749.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43162 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

J. Elvinger.

(078952.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

DEPAMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 58A, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 75.884.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2006, réf. DSO-BS00001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juillet 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(967699.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 juillet 2006.

ALU-FER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8551 Noerdange, 5, Nidderpallenerstrooss.

R. C. Luxembourg B 99.538.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 17 juillet 2006, réf. DSO-BS00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(975218.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

I.B.T.I., INDUSTRY & BUILDING TECHNICAL INSTALLATIONS, S.à r.l.,**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8808 Arsdorf, 6, rue du Lac.

R. C. Luxembourg B 95.843.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 juillet 2006, réf. DSO-BS00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(975223.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

TOWNSEND INVESTMENT IV, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

H. R. Luxembourg B 117.725.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, am siebten Tag des Monats Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Peter Lürßen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen,

hier vertreten durch:

Frau Birgit Bohr, Angestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Bremen (Deutschland), am 16. Juni 2006.

Dieselbe Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch die Vollmachtnehmerin und den unterzeichneten Notar bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Vollmachtnehmerin, handelnd in ihrer vorerwähnten Eigenschaft, hat den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von der vorerwähnten Partei zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Firma, Sitz, Geschäftsjahr

- (1) Die Gesellschaft führt den Firmennamen: TOWNSEND INVESTMENT IV, S.à r.l.
- (2) Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.
- (3) Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.
- (4) Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft

(1) Zweck der Gesellschaft ist Anteile in jeder Form und in jeder Art, in luxemburgischen oder ausländischen, kommerziellen, industriellen und Finanzgesellschaften und andere zu nehmen, Sicherheiten und Rechte durch Anteilsaufkäufe, Beiträge, Garantien, Unterzeichnungen, Optionen, Ankäufe, Tausch, Verhandlungen oder durch eine andere Art zu erwerben und des weiteren Patente und Marken anzukaufen, Lizenzen zu verteilen, beweglichen und unbeweglichen Besitz zu kaufen, diese zu verwalten und auszuführen. Die Gesellschaft kann Geld borgen, sogar durch Ausschreibung von Obligationen, oder für die Finanzierung ihres gesellschaftlichen Treibens sich auf andere Weise verschulden.

(2) Die Gesellschaft kann auch jede finanzielle Hilfe, Kredite, Vorschüsse oder Garantien zu Gunsten der Gesellschaften in denen sie ein direktes oder indirektes Interesse hat, unterstützen und gewähren.

(3) Die Gesellschaft kann des weiteren jede kommerzielle, industrielle, persönliche Güter, Immobilien oder finanzielle Transaktionen ausführen und alle Dienstleistungen im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland leisten, sowohl als auch jede Geschäfte tätigen welche der Erfüllung oder der Ausdehnung des Gesellschaftszwecks dienlich oder nützlich sind.

Art. 3. Stammkapital, Stammeinlagen

(1) Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in hundertfünf- undzwanzig (125) Anteile von je einhundert Euro (100,- EUR).

(2) Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme in der ordentlichen sowie außerordentlichen Generalversammlung und berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und am Gewinn der Gesellschaft.

(3) Die Gesellschaftsanteile sind voll eingezahlt.

Art. 4. Geschäftsführung

(1) Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet die gegenüber von Drittpersonen die ausgedehntesten Befugnisse haben um im Namen der Gesellschaft in allen Fällen zu handeln und um sämtliche Akten und Geschäfte zu genehmigen soweit sie im Rahmen des Zweckes der Gesellschaft sind.

(2) Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich für die Verpflichtungen die sie im Namen der Gesellschaft formrichtig eingegangen sind. Als bloße Bevollmächtigte haben sie nur die Verpflichtung ihr Mandat auszuüben.

(3) Für die Gesellschaft zeichnet in allen Fällen rechtsverbindlich der Geschäftsführer oder, wenn mehrere bestellt sind, zwei Geschäftsführer gemeinsam.

(4) Der (die) Geschäftsführer ist (sind) ermächtigt, Teilbefugnisse einem Bevollmächtigten zu übertragen.

(5) Rechtsgeschäfte und Maßnahmen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb hinausgehen, bedürfen der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung.

(6) Der (die) Geschäftsführer errichtet(en) Protokolle über die von dem (den) Gesellschafter(n) gefassten Beschlüsse und trägt sie in ein Spezialregister ein. Dazugehörige Dokumente werden beigegeben.

Art. 5. Gesellschafterbeschlüsse

(1) Außer durch einstimmigen Beschluss kann (können) der (die) Gesellschafter die Nationalität der Gesellschaft nicht ändern.

(2) Alle sonstigen Beschlüsse einschließlich solche, die ein Abänderung der Satzung oder eine Kapitalerhöhung oder Ermäßigung desselben betreffen, können nur durch eine Mehrheit von Gesellschaftern angenommen werden, die mindestens drei Viertel (3/4) des Stammkapitals besitzt.

(3) Falls es sich um eine Ein-Mann-GmbH handelt, sind die obengenannten Bestimmungen und Verfügungen nicht oder nur teilweise zu berücksichtigen.

Es genügt, dass der alleinige Anteilsinhaber den den Gesellschaftern zugewiesenen Verpflichtungen nachkommt und dass seine Beschlüsse durch eine Niederschrift protokolliert werden oder schriftlich gefasst werden.

Des weiteren sind Verträge, die zwischen dem alleinigen Anteilsinhaber und der durch ihn vertretenen Gesellschaft geschlossen werden, durch eine Niederschrift zu protokollieren oder schriftlich festzuhalten.

Art. 6. Gesellschafterversammlung

(1) Die ordentliche Gesellschafterversammlung findet in den ersten sechs (6) Monaten des Geschäftsjahres statt. Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschließt über folgende Angelegenheiten:

- a. Feststellung des Jahresabschluss,
- b. Verwendung des Bilanzgewinns,
- c. Entlastung der Geschäftsführung.

(2) Eine außerordentliche Gesellschafterversammlung hat die Geschäftsführung einzuberufen, wenn nach diesem Gesellschaftsvertrag eine Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung erforderlich ist oder das Interesse der Gesellschaft die Einberufung erfordert. Ferner ist eine außerordentliche Gesellschafterversammlung einzuberufen, wenn der Gesellschafter dessen Geschäftsanteile mindestens fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen, dies verlangt.

(3) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter erschienen oder vertreten sind, deren Geschäftsanteile zusammen mehr als fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, so ist eine gem. Abs. (1) einzuberufende neue Gesellschafterversammlung hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der vertretenen Stimmen beschlussfähig, wenn in der Einladung hierauf ausdrücklich hingewiesen wurde.

Art. 7. Jahresabschluss

(1) Der Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhang) wird von der Geschäftsführung gemäss den gesetzlichen Bestimmungen aufgestellt. Für den Jahresabschluss sind im Rahmen der handelsrechtlichen Vorschriften und der Grundsätze ordnungsgemäßer Buchführung die Vorschriften über die steuerrechtliche Gewinnermittlung maßgebend.

(2) Jährlich ist wenigstens ein Zwanzigstel (1/20) des Reingewinns zur Bildung eines Reservefonds vorweggenommen. Diese letztere Verpflichtung erlischt, wenn der Reservefonds den zehnten Teil des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

(3) Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem (den) Gesellschafter(n) innerhalb von fünf Monaten nach Geschäftsjahresende durch den (die) Geschäftsführer zur Genehmigung vorgelegt.

Art. 8. Verfügung über Geschäftsanteile

(1) Die Übereignung von Anteilen ist jederzeit statthaft. Gibt es mehrere Gesellschafter, so gelten für die Übereignung von Anteilen an Dritte die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes betreffend der Gesellschaften mit beschränkter Haftung vom 18. September 1933.

(2) Die Abtretung eines Geschäftsanteils oder eines Teiles eines Geschäftsanteils bedarf zu ihrer Wirksamkeit der Zustimmung der Gesellschafterversammlung mit einer Mehrheit von fünfundsiebzig Prozent (75%) aller Stimmen.

(3) Abs. (1) gilt entsprechend für sonstige Verfügungen über einen Geschäftsanteil, einen Teil davon oder von Rechten aus einer Beteiligung, insbesondere für die Verpfändung, die Bestellung eines Nießbrauchs, die Vereinbarung einer Unterbeteiligung und die Begründung eines Treuhandverhältnisses.

Art. 9. Dauer der Gesellschaft. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 10. Auflösung

(1) Im Falle der Auflösung der Gesellschaft erfolgt die Liquidation durch die Gesellschafter bzw. Geschäftsführer, sofern die Gesellschafterversammlung keine anderen Liquidator bestimmt. Der Liquidationserlös ist entsprechend dem Verhältnis der Geschäftsanteile an die Gesellschafter zu verteilen.

(2) Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf. Gläubiger, Berechtigte und Erben des verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die, in der letzten Bilanz aufgeführten Werte, halten.

Art. 11. Verdeckte Gewinnausschüttung

(1) Die Geschäftsführung ist nicht befugt, außerhalb eines von der Gesellschafterversammlung ordnungsgemäß gefassten Gewinnverteilungsbeschlusses den Gesellschaftern oder ihnen nahestehenden Personen oder Gesellschaftern Vorteile irgendwelcher Art vertragsgemäß oder durch einseitige Handlungen zuzuwenden.

(2) Die Gesellschafter, die Zuwendungen nach Absatz (1) erhalten haben oder die den Zuwendungsempfängern nahe stehen, sind zur Rückgabe bzw. zum Wertersatz verpflichtet.

Art. 12. Schlussbestimmungen

(1) Für die Fälle, die in der Satzung nicht vorgesehen sind, sind die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie das Gesetz vom 28. Dezember 1992 anwendbar.

(2) Nebenabreden sind nicht getroffen. Alle das Gesellschaftsverhältnis betreffenden Vereinbarungen zwischen Gesellschaftern oder zwischen Gesellschaft und Gesellschaftern bedürfen zu ihrer Wirksamkeit der Schriftform, soweit nicht kraft Gesetzes notarielle Beurkundung vorgeschrieben ist. Dies gilt auch für einen Verzicht auf das Schriftformerfordernis.

(3) Sollte eine Bestimmung dieses Vertrages ganz oder teilweise unwirksam sein oder werden oder sollte sich in diesem Vertrag eine Lücke herausstellen, so wird hierdurch die Wirksamkeit des Vertrages im übrigen nicht berührt. Die Gesellschafter verpflichten sich, unverzüglich nach Entdeckung des Mangels den Gesellschaftsvertrag dahin abzuändern, dass anstelle der unwirksamen Bestimmung bzw. zur Ausfüllung der Lücke eine angemessene Regelung tritt, die soweit nur rechtlich möglich, dem am nächsten kommt, was die Gesellschafter nach dem Sinn und Zweck des Vertrages gewollt haben oder hätten, sofern sie den Punkt bedacht hätten.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2006.

Zeichnung und Einzahlung

Alle einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile wurden gezeichnet von dem alleinigen Gesellschafter, Herrn Peter Lürßen, vorgeannt.

Dieselben Anteile wurden vom vorerwähnten Gesellschafter voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab heute zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise zweitausend Euro.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann fasst der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf drei (3) festgelegt.

Zu Geschäftsführern, mit den ihnen in Artikel vier (4) zuerteilten Befugnissen, werden auf unbegrenzte Zeit ernannt:

a) Herr Joachim Friedrich, Geschäftsführer, geboren am 29. April 1961 in Harbel/Monrovia, wohnhaft in Weserstrasse 94, D-28759 Bremen (Deutschland);

b) Herr Frank-Matthias Przygodda, Geschäftsführer, geboren am 28. Februar 1968 in Bochum (Deutschland), wohnhaft beruflich in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg;

c) Herr Peter Lürßen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen.

Zweiter Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Vollmachtnehmerin der erschienenen Partei, hat dieselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Bohr, J.-J. Wagner.

Einregistriert in Esch an der Alzette, am 13. Juli 2006, Band 905, Blatt 46, Feld 6. – Erhalten 125 Euro.

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 17. Juli 2006.

J.-J. Wagner.

(071824.3/239/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SOMOFIX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.413.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

SOMOFIX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.413.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

SOMOFIX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066537.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

SOMOFIX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 78.413.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature.

(066539.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

FORET ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9155 Grosbous, 12, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 101.062.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 17 juillet 2006, réf. DSO-BS00141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 juillet 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(975221.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

CARTONNERIE DE LINTGEN, ANCIENS ETABLISSEMENTS JEAN FABER,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: Lintgen, 26, rue Kasselt.

R. C. Luxembourg B 10.738.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2006, réf. DSO-BS00239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

R. Faber

Le gérant

(975261.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

HEIRENS CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Pont, Zone Industrielle, route de Cruchten.

R. C. Luxembourg B 102.858.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2006, réf. DSO-BS00240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Heirens

Le gérant

(975266.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

TOWNSEND INVESTMENT V, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

H. R. Luxemburg B 117.729.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, am siebten Tag des Monats Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Peter Lürßen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen,

hier vertreten durch:

Frau Birgit Bohr, Angestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Bremen (Deutschland), am 16. Juni 2006.

Dieselbe Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch die Vollmachtnehmerin und den unterzeichneten Notar bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Vollmachtnehmerin, handelnd in ihrer vorerwähnten Eigenschaft, hat den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von der vorerwähnten Partei zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Firma, Sitz, Geschäftsjahr

(1) Die Gesellschaft führt den Firmennamen: TOWNSEND INVESTMENT V, S.à r.l.

(2) Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.

(3) Der Gesellschaftssitz kann durch einfachen Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

(4) Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft

(1) Zweck der Gesellschaft ist Anteile in jeder Form und in jeder Art, in luxemburgischen oder ausländischen, kommerziellen, industriellen und Finanzgesellschaften und andere zu nehmen, Sicherheiten und Rechte durch Anteilsaufkäufe, Beiträge, Garantien, Unterzeichnungen, Optionen, Ankäufe, Tausch, Verhandlungen oder durch eine andere Art zu erwerben und des weiteren Patente und Marken anzukaufen, Lizenzen zu verteilen, beweglichen und unbeweglichen Besitz zu kaufen, diese zu verwalten und auszuführen. Die Gesellschaft kann Geld borgen, sogar durch Ausschreibung von Obligationen, oder für die Finanzierung ihres gesellschaftlichen Treibens sich auf andere Weise verschulden.

(2) Die Gesellschaft kann auch jede finanzielle Hilfe, Kredite, Vorschüsse oder Garantien zu Gunsten der Gesellschaften in denen sie ein direktes oder indirektes Interesse hat, unterstützen und gewähren.

(3) Die Gesellschaft kann des weiteren jede kommerzielle, industrielle, persönliche Güter, Immobilien oder finanzielle Transaktionen ausführen und alle Dienstleistungen im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland leisten, sowohl als auch jede Geschäfte tätigen welche der Erfüllung oder der Ausdehnung des Gesellschaftszwecks dienlich oder nützlich sind.

Art. 3. Stammkapital, Stammeinlagen

(1) Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) und ist eingeteilt in hundertfünf- undzwanzig (125) Anteile von je einhundert Euro (100,- EUR).

(2) Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme in der ordentlichen sowie außerordentlichen Generalversammlung und berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und am Gewinn der Gesellschaft.

(3) Die Gesellschaftsanteile sind voll eingezahlt.

Art. 4. Geschäftsführung

(1) Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet die gegenüber von Drittpersonen die ausgedehntesten Befugnisse haben um im Namen der Gesellschaft in allen Fällen zu handeln und um sämtliche Akten und Geschäfte zu genehmigen soweit sie im Rahmen des Zweckes der Gesellschaft sind.

(2) Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich. Die Geschäftsführer haften nicht persönlich für die Verpflichtungen die sie im Namen der Gesellschaft formrichtig eingegangen sind. Als bloße Bevollmächtigte haben sie nur die Verpflichtung ihr Mandat auszuüben.

(3) Für die Gesellschaft zeichnet in allen Fällen rechtsverbindlich der Geschäftsführer oder, wenn mehrere bestellt sind, zwei Geschäftsführer gemeinsam.

(4) Der (die) Geschäftsführer ist (sind) ermächtigt, Teilbefugnisse einem Bevollmächtigten zu übertragen.

(5) Rechtsgeschäfte und Maßnahmen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb hinausgehen, bedürfen der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung.

(6) Der (die) Geschäftsführer errichtet(en) Protokolle über die von dem (den) Gesellschafter(n) gefassten Beschlüsse und trägt sie in ein Spezialregister ein. Dazugehörige Dokumente werden beigegeben.

Art. 5. Gesellschafterbeschlüsse

(1) Außer durch einstimmigen Beschluss kann (können) der (die) Gesellschafter die Nationalität der Gesellschaft nicht ändern.

(2) Alle sonstigen Beschlüsse einschließlich solche, die ein Abänderung der Satzung oder eine Kapitalerhöhung oder Ermäßigung desselben betreffen, können nur durch eine Mehrheit von Gesellschaftern angenommen werden, die mindestens drei Viertel (3/4) des Stammkapitals besitzt.

(3) Falls es sich um eine Ein-Mann-GmbH handelt, sind die obengenannten Bestimmungen und Verfügungen nicht oder nur teilweise zu berücksichtigen.

Es genügt, dass der alleinige Anteilsinhaber den den Gesellschaftern zugewiesenen Verpflichtungen nachkommt und dass seine Beschlüsse durch eine Niederschrift protokolliert werden oder schriftlich gefasst werden.

Des weiteren sind Verträge, die zwischen dem alleinigen Anteilsinhaber und der durch ihn vertretenen Gesellschaft geschlossen werden, durch eine Niederschrift zu protokollieren oder schriftlich festzuhalten.

Art. 6. Gesellschafterversammlung

(1) Die ordentliche Gesellschafterversammlung findet in den ersten sechs (6) Monaten des Geschäftsjahres statt. Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschließt über folgende Angelegenheiten:

- a. Feststellung des Jahresabschluss,
- b. Verwendung des Bilanzgewinns,
- c. Entlastung der Geschäftsführung.

(2) Eine außerordentliche Gesellschafterversammlung hat die Geschäftsführung einzuberufen, wenn nach diesem Gesellschaftsvertrag eine Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung erforderlich ist oder das Interesse der Gesellschaft die Einberufung erfordert. Ferner ist eine außerordentliche Gesellschafterversammlung einzuberufen, wenn der Gesellschafter dessen Geschäftsanteile mindestens fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen, dies verlangt.

(3) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter erschienen oder vertreten sind, deren Geschäftsanteile zusammen mehr als fünfzig Prozent (50%) des Stammkapitals entsprechen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, so ist eine gem. Abs. (1) einzuberufende neue Gesellschafterversammlung hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der vertretenen Stimmen beschlussfähig, wenn in der Einladung hierauf ausdrücklich hingewiesen wurde.

Art. 7. Jahresabschluss

(1) Der Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhang) wird von der Geschäftsführung gemäss den gesetzlichen Bestimmungen aufgestellt. Für den Jahresabschluss sind im Rahmen der handelsrechtlichen Vorschriften und der Grundsätze ordnungsgemäßer Buchführung die Vorschriften über die steuerrechtliche Gewinnermittlung maßgebend.

(2) Jährlich ist wenigstens ein Zwanzigstel (1/20) des Reingewinns zur Bildung eines Reservefonds vorweggenommen. Diese letztere Verpflichtung erlischt, wenn der Reservefonds den zehnten Teil des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

(3) Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem (den) Gesellschafter (n) innerhalb von fünf Monaten nach Geschäftsjahresende durch den (die) Geschäftsführer zur Genehmigung vorgelegt.

Art. 8. Verfügung über Geschäftsanteile

(1) Die Übereignung von Anteilen ist jederzeit statthaft. Gibt es mehrere Gesellschafter, so gelten für die Übereignung von Anteilen an Dritte die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes betreffend der Gesellschaften mit beschränkter Haftung vom 18. September 1933.

(2) Die Abtretung eines Geschäftsanteils oder eines Teiles eines Geschäftsanteils bedarf zu ihrer Wirksamkeit der Zustimmung der Gesellschafterversammlung mit einer Mehrheit von fünfundsiebzig Prozent (75%) aller Stimmen.

(3) Abs. (1) gilt entsprechend für sonstige Verfügungen über einen Geschäftsanteil, einen Teil davon oder von Rechten aus einer Beteiligung, insbesondere für die Verpfändung, die Bestellung eines Nießbrauchs, die Vereinbarung einer Unterbeteiligung und die Begründung eines Treuhandverhältnisses.

Art. 9. Dauer der Gesellschaft. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 10. Auflösung

(1) Im Falle der Auflösung der Gesellschaft erfolgt die Liquidation durch die Gesellschafter bzw. Geschäftsführer, sofern die Gesellschafterversammlung keine anderen Liquidator bestimmt. Der Liquidationserlös ist entsprechend dem Verhältnis der Geschäftsanteile an die Gesellschafter zu verteilen.

(2) Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf. Gläubiger, Berechtigte und Erben des verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen. Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die, in der letzten Bilanz aufgeführten Werte, halten.

Art. 11. Verdeckte Gewinnausschüttung

(1) Die Geschäftsführung ist nicht befugt, außerhalb eines von der Gesellschafterversammlung ordnungsgemäß gefassten Gewinnverteilungsbeschlusses den Gesellschaftern oder ihnen nahestehenden Personen oder Gesellschaftern Vorteile irgendwelcher Art vertragsgemäß oder durch einseitige Handlungen zuzuwenden.

(2) Die Gesellschafter, die Zuwendungen nach Absatz (1) erhalten haben oder die den Zuwendungsempfängern nahe stehen, sind zur Rückgabe bzw. zum Wertersatz verpflichtet.

Art. 12. Schlussbestimmungen

(1) Für die Fälle, die in der Satzung nicht vorgesehen sind, sind die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie das Gesetz vom 28. Dezember 1992 anwendbar.

(2) Nebenabreden sind nicht getroffen. Alle das Gesellschaftsverhältnis betreffenden Vereinbarungen zwischen Gesellschaftern oder zwischen Gesellschaft und Gesellschaftern bedürfen zu ihrer Wirksamkeit der Schriftform, soweit nicht kraft Gesetzes notarielle Beurkundung vorgeschrieben ist. Dies gilt auch für einen Verzicht auf das Schriftformerfordernis.

(3) Sollte eine Bestimmung dieses Vertrages ganz oder teilweise unwirksam sein oder werden oder sollte sich in diesem Vertrag eine Lücke herausstellen, so wird hierdurch die Wirksamkeit des Vertrages im übrigen nicht berührt. Die Gesellschafter verpflichten sich, unverzüglich nach Entdeckung des Mangels den Gesellschaftsvertrag dahin abzuändern, dass anstelle der unwirksamen Bestimmung bzw. zur Ausfüllung der Lücke eine angemessene Regelung tritt, die soweit nur rechtlich möglich, dem am nächsten kommt, was die Gesellschafter nach dem Sinn und Zweck des Vertrages gewollt haben oder hätten, sofern sie den Punkt bedacht hätten.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2006.

Zeichnung und Einzahlung

Alle einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile wurden gezeichnet von dem alleinigen Gesellschafter, Herrn Peter Lürßen, vorgeannt.

Dieselben Anteile wurden vom vorerwähnten Gesellschafter voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab heute zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise zweitausend Euro.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann fasst der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf drei (3) festgelegt.

Zu Geschäftsführern, mit den ihnen in Artikel vier (4) zuerteilten Befugnissen, werden auf unbegrenzte Zeit ernannt:

a) Herr Joachim Friedrich, Geschäftsführer, geboren am 29. April 1961 in Harbel/Monrovia, wohnhaft in Weserstrasse 94, D-28759 Bremen (Deutschland);

b) Herr Frank-Matthias Przygodda, Geschäftsführer, geboren am 28. Februar 1968 in Bochum (Deutschland), wohnhaft beruflich in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg;

c) Herr Peter Lürßen, Geschäftsführer, geboren am 19. Dezember 1959 in Bremen (Deutschland), wohnhaft in 11A, Am Wasser, D-28759 Bremen.

Zweiter Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Vollmachtnehmerin der erschienenen Partei, hat dieselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Bohr, J.-J. Wagner.

Einregistriert in Esch an der Alzette, am 13. Juli 2006, Band 905, Blatt 46, Feld 7. – Erhalten 125 Euro.

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 17. Juli 2006.

J.-J. Wagner.

(071835.3/239/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

GESTION POUR DECHARGES ET CARRIERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Pont, rue de Cruchten.

R. C. Luxembourg B 100.401.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2006, réf. DSO-BS00241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.E.D.E.C.A., S.à r.l.

R. Heirens

Le gérant

(975273.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

L.S. SPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9065 Ettelbrück, 10, Impasse Abbé Muller.

R. C. Luxembourg B 99.057.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Schaus

Le gérant

(975289.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

S.C.I. LIMAX, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 14, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

R. C. Luxembourg E 2.351.

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Simone Hilger, fonctionnaire de la Commission Européenne en retraite, de nationalité luxembourgeoise, née à Pfaffenthal, le 23 avril 1934, demeurant à L-1933 Luxembourg, 14, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

2) Madame Simone Pirsch, chargée de cours, née à Luxembourg, le 22 mai 1955, demeurant à L-8033 Strassen, 3, rue Pasteur,

agissant en leurs qualités d'associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de S.C.I. LIMAX, ayant son siège social à L-1933 Luxembourg, 14, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

Lesquelles comparantes ont prié le notaire instrumentaire de documenter que:

- suite au décès de leur époux, respectivement oncle Monsieur Roger Linster survenu à Luxembourg, le 21 mai 2006, les 790 parts sociales d'une valeur nominale antérieure de 10.000,- francs luxembourgeois chacune qu'il détenait dans la société précitée sont dévolues à son unique héritière, son épouse préqualifiée, les époux LINSTER-HILGER, ayant été

mariés sous le régime de la communauté universelle de biens avec attribution de cette communauté au survivant des époux, suivant acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître André-Charles-Mathis Prost, alors notaire de résidence à Rambrouch, transcrit au bureau des Hypothèques de Diekirch, le 6 juillet 1974, Volume 390, Numéro 84.

- en conséquence le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts de la dite société est à modifier pour avoir désormais la teneur suivante:

Les parts sociales sont attribuées comme suit:

1) Madame Simone Hilger, préqualifiée, mille cinq cent quatre-vingt parts d'intérêt	1.580
2) Madame Simone Pirsch, préqualifiée, deux parts d'intérêt	2
Total: mille cinq cent quatre-vingt-deux parts d'intérêt	1.582

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Hilger, S. Pirsch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 943B, fol. 30, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(072048.3/230/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SC.I. LIMAX, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 14, rue Siggy vu Lëtzeburg.

R. C. Luxembourg E 2.351.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 922 du 28 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(072051.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

VITRERIE DE MERSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7541 Mersch, 4, Impasse Aloyse Kayser.

R. C. Luxembourg B 46.807.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. Laubach-Johann

Le gérant

(975303.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

DRS CONSULTING & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 74.810.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071930.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

DRS CONSULTING & SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 74.810.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071932.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ARIES INTERIOR DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 1, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.316.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08758, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Dos Santos Braganca

Le gérant

(975309.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

ANCIEN ETABLISSEMENT ALOYSE HEIDESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8821 Koetschette, 16, Z.I. Riesenhof.
R. C. Luxembourg B 100.046.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2006, réf. DSO-BS00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Heidesch

Le gérant

(975339.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

CENTRE DE REMORQUAGE & LOCATIONS AUTOMOBILES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7513 Mersch, 8, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.783.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(975345.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

CIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Leon Thyès.
R. C. Luxembourg B 104.282.

In the year two thousand and six, on the thirteenth of July.

Before Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

Maître Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as special attorney-in-fact of the board of directors of CIS LUXEMBOURG S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 12, rue Leon Thyès, L-2636 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Tom Metzler, notary, residing in Luxembourg, on 22 November 2004, published in Mémorial C number 106 on 4 February 2005, the articles of incorporation of which have been amended for the last time following a deed of the same notary, on 12 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 66 of 11 January 2006 (the «Company»),

by virtue of the authority conferred on him by resolution of the board of directors on 29 May 2006, a copy of which resolutions, signed *ne varietur* by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. The issued share capital of the Company is presently set at forty thousand US Dollars (USD 40,000.-) divided into forty (40) redeemable shares, each of a nominal value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) and each with the rights and privileges as defined herein.

II. Pursuant to article 6 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been set at two million US Dollars (USD 2,000,000.-) to be divided into two thousand (2,000) shares, each with a nominal value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) and pursuant to the same article 6, the board of directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. The directors of the Company, by resolution of the board of directors on 29 May 2006, and in accordance with the authority conferred on them pursuant to article 6 of the Company's articles of association, have decided to increase of the Company's issued share capital by an amount of five hundred eighty thousand US Dollars (USD 580,000.-) in order

to raise the issued share capital to the amount of six hundred twenty thousand US Dollars (USD 620,000.-) by the creation of five hundred eighty (580) new redeemable shares with a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) having the same rights and privileges as the already existing redeemable shares.

IV. The directors of the Company, by resolutions of the board of directors on 29 May 2006, have decided to issue five hundred eighty (580) new redeemable shares with a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) having the same rights and privileges as the already existing redeemable shares and to cancel the preferential subscription rights of the existing shareholders.

V. The directors of the Company, by resolutions of the board of directors on 29 May 2006 have confirmed that these new redeemable shares have been entirely subscribed and fully paid up by contribution in cash to the Company, so that the total amount of five hundred eighty thousand US Dollars (USD 580,000.-) representing the aggregate amount of the above mentioned capital increase has been on 29 May 2006 at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 1 July 2006, paragraph one of article 6 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

«**Art. 6. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at six hundred twenty thousand US Dollars (USD 620,000.-) divided into six hundred twenty (620) redeemable shares. Each issued share has a nominal value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) and is fully paid up.»

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately EUR 6,400.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Maître Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de CIS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, constituée le 22 novembre 2004 constituée suivant acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C numéro 106 le 6 février 2005, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 104.282, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du même notaire le 12 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 66 du 11 janvier 2006 (la «Société»),

en vertu d'une procuration lui conférée par une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Société en date du 29 mai 2006, une copie desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. La Société a actuellement un capital social de quarante mille US dollars (USD 40.000.-) divisé en quarante (40) actions rachetables, les actions ayant une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000.-) chacune, ces actions étant entièrement libérées.

II. En vertu de l'article 6 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à deux millions de US dollars (USD 2.000.000.-) représenté par deux mille (2.000) actions, ayant chacune une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000.-) et qu'en vertu du même article 6, le conseil d'administration de la Société a été autorisé à procéder à une augmentation de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter l'augmentation de capital ainsi réalisée.

III. Les administrateurs de la Société, par résolutions du 29 mai 2006, et en conformité avec les pouvoirs leur conférés en vertu de l'article 6 des statuts de la Société, ont décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de cinq cent quatre-vingt mille US dollars (USD 580.000.-) afin de porter le capital social souscrit à six cent vingt mille US dollars (USD 620.000.-) par la création de cinq cent quatre-vingt (580) nouvelles actions rachetables d'une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000.-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions rachetables existantes.

IV. Les administrateurs de la Société, par résolutions du conseil d'administration du 29 mai 2006, ont décidé d'émettre cinq cent quatre-vingt (580) nouvelles actions rachetables d'une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000.-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions rachetables existantes et d'annuler les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

V. Les administrateurs de la Société, par résolutions du 29 mai 2006, ont confirmé que toutes ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et libérées intégralement, par apport en numéraire à la Société, de sorte que la somme de cinq cent quatre-vingt mille US dollars (USD 580.000.-) représentant le montant total de la susdite augmentation du

capital social se trouvait le 29 mai 2006 à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet le 1^{er} juillet 2006, le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital souscrit.** Le capital social émis de la Société est fixé à six cent vingt mille US dollars (USD 620.000,-) représenté par six cent vingt (620) actions rachetables. Chaque action émise a une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000,-) et est entièrement libérée.».

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 6.400,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 3, case 5. – Reçu 4.569,81 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2006.

P. Decker.

(076161.3/206/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Leon Thyès.
R. C. Luxembourg B 104.282.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(076165.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

FINANCIERE FORET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 111.888.

Une erreur matérielle s'est glissée dans la notice déposée en date du 25 janvier 2006.

En ce qui concerne le nombre de parts sociales détenues par chaque associé, il convient de lire:

PAI EUROPE IV A FCPR détient	2.824 parts sociales
PAI EUROPE IV B FCPR détient	10.019 parts sociales
PAI EUROPE IV B5 FCPR détient	189 parts sociales
PAI EUROPE IV B6 FCPR détient	4.979 parts sociales
PAI EUROPE IV B7 FCPR détient	189 parts sociales
PAI EUROPE IV C FCPR détient	3.652 parts sociales
PAI EUROPE IV C2 FCPR détient	1.888 parts sociales
PAI EUROPE IV D FCPR détient	1.143 parts sociales
PAI EUROPE IV D2 FCPR détient	377 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076454.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

REIDENER SPENNCHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 59, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 104.631.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juillet 2006, réf. DSO-BS00243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 26 juillet 2006.

Pour la société

R. Kieffer

(975457.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

C&T GLOBAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9713 Clervaux, 1, rue Driecht.

R. C. Luxembourg B 100.986.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 24 juillet 2006.

Signature.

(975706.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

DOMETIC HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 17, Op der Hei.

R. C. Luxembourg B 94.593.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 25 juillet 2006, réf. DSO-BS00238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOMETIC HOLDING, S.à r.l.

A. Roux

(975738.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juillet 2006.

LAMINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.063.975,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.462.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 juillet 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil de gérance:

- MM. Carlo Lamberti, dirigeant, demeurant à Gallarate (Italie), gérant;
Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;
Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075750.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ORGALUX A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 103.954.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

ITRAL, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 94.334.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975960.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

SCHREINEREI JODOCY A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.
R. C. Luxembourg B 92.547.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975963.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

CORPORATE FINANCE MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 83.407.

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft CORPORATE FINANCE MANAGEMENT S.A., mit Sitz zu Luxemburg, 49, boulevard Royal, eingetragen im Handelsregister beim Bezirkgericht Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 83.407, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 27. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 132 vom 24. Januar 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Gerry Osch, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Sandra Schenk, Privatangestellte, wohnhaft in B-6700 Heisch, 16, rue de la Papeterie (Belgien).

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Max Agnes, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeich-

neten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1.- Kapitalerhöhung von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) um das aktuelle Gesellschaftskapital von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) auf zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) zu erhöhen, durch Ausgabe von einer Million (1.000.000) neuen Aktien.

2.- Abänderung von Artikel 5, Absatz 1 der Satzung.

3.- Annahme des Rücktritts des Herrn Roland Ebsen als Verwaltungsratsmitglied und Entlastung.

4.- Ernennung des Herrn Léandre Mignon als neues Mitglied des Verwaltungsrates.

5.- Kenntnisnahme und Bestätigung des Rücktritts des Herrn Gerry Osch als delegiertes Verwaltungsratsmitglied.

6.- Erneuerung des Mandats des Kommissars.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Gesellschaft beschliesst das Gesellschaftskapital um eine Million Euro (EUR 1.000.000,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) auf zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von einer Million (1.000.000) neuen Aktien ohne Nennwert mit den gleichen Rechten und Verpflichtungen wie die bestehenden Aktien.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter verzichten hiermit ausdrücklich auf ihr bevorzugtes Zeichnungsrecht.

Die Generalversammlung beschliesst folgende Gesellschaften zur Zeichnung der Aktien zuzulassen:

Die Aktiengesellschaft FPS INVEST S.A., mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Gerry Osch, vorbenannt, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht gegeben in Luxemburg, am 15. Juni 2006, zeichnet dreihundertfünfzigtausend Aktien 350.000

Die Aktiengesellschaft MB INVEST S.A., mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Gerry Osch, vorbenannt, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht gegeben in Luxemburg, am 15. Juni 2006, zeichnet dreihundertsiebzigttausend Aktien 370.000

Die Aktiengesellschaft CB INVEST S.A., mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Gerry Osch, vorbenannt, auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht gegeben in Luxemburg, am 15. Juni 2006, zeichnet zweihundertachtzigtausend Aktien 280.000

Total: eine Million Aktien..... 1.000.000

Die Kapitalerhöhung ist durch die drei vorgenannten Gesellschaften integral gezeichnet und bar einbezahlt worden sowie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen worden ist und der dies ausdrücklich bestätigt.

Die vorerwähnten Vollmachten, nachdem diese durch die Erschienenen und den unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet wurde, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit dieser registriert zu werden.

Dritter Beschluss

Auf Grund dieser Kapitalerhöhung wurde Artikel 5, Absatz 1 der Satzung abgeändert wie folgt:

«**Art. 5. Absatz 1.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-), eingeteilt in zwei Millionen (2.000.000) Aktien ohne Nominalwert.»

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt des Herrn Roland Ebsen als Verwaltungsratsmitglied an und erteilt ihm Entlastung für sein Mandat.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung ernannt Herrn Léandre Mignon, Offizier im Ruhestand, geboren in Pérange, am 5. Februar 1945, wohnhaft in L-9068 Ettelbrück, 22, rue Michel Lentz, als neues Mitglied des Verwaltungsrates.

Sein Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012.

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt des Herrn Gerry Osch als delegiertes Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung ab dem 1. März 2003 zur Kenntnis. Herr Gerry Osch bleibt Verwaltungsratsmitglied.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach von heute an wie folgt zusammen:

- Herr Gerry Osch, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal;

- Frau Cathy Arendt, Rechtsanwältin, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal;

- Herr Léandre Mignon, Offizier im Ruhestand, wohnhaft in L-9068 Ettelbrück, 22, rue Michel Lentz.

Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012.

Siebter Beschluss

Die Generalversammlung erneuert das Mandat der Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz zu L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 70.580, als Kommissar.

Ihr Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2012.

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

85702

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass der Kapitalerhöhung entstehen, beläuft sich auf ungefähr zwölftausenddreihundert Euro (EUR 12.300,-).

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Osch, S. Schenk, M. Agnes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 84, case 1. – Reçu 10.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie ausgestellt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 26. Juli 2006.

P. Bettingen.

(076478.3/202/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

CORPORATE FINANCE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.407.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 juillet 2006.

P. Bettingen.

(076482.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

VISION UPS SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, Maison 28.

R. C. Luxembourg B 96.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beiler, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

TRANSLOGISTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 106.869.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975972.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 92.437.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975976.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

85703

MILCH-UNION HOCHFEL LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9166 Mertzig, 4, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 101.181.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2006, réf. DSO-BS00218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mertzig, le 25 juillet 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(975980.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

COTE JARDINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 41, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 107.482.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 19 avril 2006, réf. DSO-BP00130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 juillet 2006.

SAIL S.A.

A. Kaiser

Administrateur-Délégué

(976159.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juillet 2006.

**Q.B.M. CONSULTANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MEL CONSULTANTS, S.à r.l.).**

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.
R. C. Luxembourg B 99.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01679, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(976954.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juillet 2006.

HENRI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.593.

RECTIFICATIF

L'an deux mille six, le cinq avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Michal Wittmann, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- 2) Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.
- 3) Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Lesquels comparants, ayant agi comme président, secrétaire et scrutateur lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme HENRI FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.593 (ci-après «la Société»), lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par-devant le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2005 non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesdits comparants ont prié le notaire instrumentant d'acter:

- Que, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue par-devant le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2005, des erreurs matérielles sont apparues dans l'acte daté du 22 décembre 2005 et notamment:

A/ les deuxième et troisième alinéas de l'article 5 à la première résolution sont rectifiés par la présente avec effet rétroactif au 22 décembre 2005 tel qu'il suit:

- «Cent cinquante-huit mille neuf cent cinq (158.905) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Trois millions dix-neuf mille cent quatre-vingt-quinze (3.019.195) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;»

B/ le septième alinéa de l'article 5 à la première résolution est rectifié par la présente avec effet au 22 décembre 2005 tel qu'il suit:

«Chaque année sociale de la Société et pour la première fois à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2007, les détenteurs des actions de Catégorie B ont droit à un dividende préférentiel de deux pour cent (2%) l'année, calculé sur une base de 360 jours et calculé sur la valeur nominale des actions de Catégorie B, le compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B et, si existante, la prime d'émission du compte de prime d'émission sur actions de Catégorie B éventuellement allouée à la réserve légale.»

C/ la troisième résolution est rectifiée avec effet rétroactif au 22 décembre 2005 comme suit:

«Troisième résolution

L'assemblée décide que les cent cinquante-huit mille neuf cent cinq (158.905) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune et les trois millions dix-neuf mille cent quatre-vingt-quinze (3.019.195) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, sont réparties comme suit:

DAWSON CONTRACTORS LIMITED, ayant son siège à Juliana Close, UK:

cent vingt-six mille sept cent vingt-sept (126.727) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune,

deux millions quatre cent sept mille huit cent huit (2.407.808) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

CENTRAL EUROPEAN INVESTMENT FUND, LLC, ayant son siège à Austin, State of Texas, USA:

trente-deux mille cent soixante-dix-huit (32.178) actions ordinaires, dénommées actions de «Catégorie A», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune,

six cent onze mille trois cent quatre-vingt-sept (611.387) actions préférentielles remboursables, dénommées actions de «Catégorie B», d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder aux écritures dans le registre des actionnaires.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en français, suivi d'une version anglaise. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant aux parties comparantes, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and six, on the fifth day of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr Michal Wittmann, employee, residing in Luxembourg,

2.- Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster,

3.- Mrs Solange Wolter, employee, residing in Schouweiler,

which acted as chairman, secretary and scrutineer at the extraordinary general meeting of shareholders of HENRI FINANCE S.A., a Luxembourg public limited liability company («société anonyme»), with registered office at L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 80.593 (hereinafter «the Company»), acted by the undersigned notary on December 22, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

This appearing parties request the undersigned notary to state:

- That material errors (erreurs matérielles) occurred in the deed dated 22 December 2005 and particularly:

A/ the second and third paragraphs of Article 5 in the first resolution are hereby rectified with effect on December 22, 2005 as set out hereafter:

- «One hundred and fifty-eight thousand nine hundred and five (158,905) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid;

- Three million nineteen thousand one hundred and ninety-five (3,019,195) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid»;

B/ the ninth paragraph of Article 5 in the first resolution is hereby rectified with effect on December 22, 2005 as set out hereafter:

«Every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of the financial year beginning on 1 January 2007, the holders of Class B Shares are entitled to a preferred dividend of two percent (2%) per annum, to be computed on a 360-day year basis computed on the nominal value of the Class B Shares, Class B Shares Premium Account, and the share premium of the Class B Shares allocated to the legal reserve, if any.»

C/ the third resolution is hereby rectified with effect on December 22, 2005 as set out hereafter:

«Third resolution

The meeting decides that one hundred and fifty-eight thousand nine hundred and five (158,905) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each and the three million nineteen thousand one hundred and ninety-five (3,019,195) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) are distributed as follows:

DAWSON CONTRACTORS LIMITED, having its registered office at Juliana Close, UK:

one hundred and twenty-six thousand seven hundred and twenty-seven (126,727) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each,

two million four hundred and seven thousand eight hundred and eight (2,407,808) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

CENTRAL EUROPEAN INVESTMENT FUND LLC, having its registered office in Austin, State of Texas, USA: thirty-two thousand one hundred and seventy-eight (32,178) Ordinary Shares, referenced to «Class A Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each,

six hundred and eleven thousand three hundred and eighty-seven (611,387) Preferential Mandatory Redeemable Shares, referenced to «Class B Shares», with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The meeting confers all powers to the board of directors to proceed to the entries in the register of shareholders.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in French followed by an English version and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, the members of the bureau signed together with the notary, the present original deed.

Signé: M. Wittmann, A. Siebenaler, S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 14 avril 2006, vol. 436, fol. 38, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 avril 2006.

H. Hellinckx.

(079022.2/242/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

HENRI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 avril 2006.

H. Hellinckx.

(079025.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

PLURIMETALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 76.793.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(075062.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PLURIMETALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 76.793.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS04018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(075064.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PLURIMETALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 76.793.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS04022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(075066.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

A.M.R., AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.655.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(065728.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2006.

FOSCA FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.539.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

(066906.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

SASHA MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.544.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066989.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

GCCHART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.253.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067029.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

CCD - CORPORATE CONTACTS & DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.765.

Suite à une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2006 les mandats de:

Robert Becker;

Gernot Kos;

Thierry Hellers;

en tant qu'administrateurs de la société sont prorogés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2011.

Le mandat de Monsieur Claude Cahen en tant que Commissaire aux comptes a été prorogé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073141.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

SIF ADVANTAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 88.790.

L'an deux mille six, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SIF ADVANTAGE, (ci-après la «Société»), Société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1421 du 1^{er} octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Manuèle Biancarelli, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Olivia Moessner, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Madame Sophie Dupin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant dûment constitué, la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Modification des statuts comme suit:

1. Toutes les références à la «loi du 30 mars 1988» ou «Loi de 1988» dans les Articles 3, 6, 20 et 31 sont respectivement remplacées par des références à la «loi du 20 décembre 2002» ou «Loi de 2002».

2. Modification du deuxième paragraphe de l'Article cinq de manière à lire:

«Le capital minimum de la Société est l'équivalent en dollars des Etats-Unis d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000).»

3. Modification de la première phrase du premier paragraphe de l'Article dix, de manière à lire:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier mardi du mois d'avril à 10.00 heures.»

4. Modification du troisième paragraphe de l'Article dix-sept, de manière à lire:

«Le terme «intérêt personnel», tel qu'il est utilisé dans la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit, entre un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société avec SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, ou ses sociétés filiales, ou encore avec toute autre société ou entité juridique que le conseil d'administration pourra déterminer discrétionnairement, à moins que cet «intérêt personnel» ne soit considéré comme un intérêt conflictuel selon les lois et réglementations applicables.»

5. A l'Article vingt et un, deuxième paragraphe, la mention «un tel préavis ne devra pas être donné plus de 45 jours à l'avance» est remplacée par la mention «un tel préavis ne devra pas être donné plus de 95 jours à l'avance».

Par ailleurs, les pourcentages de «10%» indiqués dans cet Article sont également à remplacer par un pourcentage de «25%».

6. Modification de la première phrase de l'Article vingt-six, de manière à lire:

«L'exercice social de la Société se termine le 31 décembre de chaque année.»

II.- La présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par avis aux actionnaires nominatifs contenant l'ordre du jour qui ont été envoyés par lettre recommandée en date du 13 avril 2006.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur 3.264.876,471 actions en circulation, 2.751.442,705 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

En conséquence, la présente Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier les Statuts. Plus spécifiquement, l'Assemblée décide:

1. de remplacer toutes les références à la «loi du 30 mars 1988» ou «Loi de 1988» dans les articles 3, 6, 20 et 31 respectivement par des références à la «loi du 20 décembre 2002» ou «Loi de 2002».

2. de modifier le deuxième paragraphe de l'Article cinq de manière à lire:

«Le capital minimum de la Société est l'équivalent en dollars des Etats-Unis d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000).»

3. de modifier la première phrase du premier paragraphe de l'Article dix, de manière à lire:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier mardi du mois d'avril à 10.00 heures.»

4. de modifier le troisième paragraphe de l'Article dix-sept, de manière à lire:

«Le terme «intérêt personnel», tel qu'il est utilisé dans la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit, entre un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société avec SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCE, ou ses sociétés filiales, ou encore avec toute autre société ou entité juridique que le conseil d'administration pourra déterminer discrétionnairement, à moins que cet «intérêt personnel» ne soit considéré comme un intérêt conflictuel selon les lois et réglementations applicables.»

5. de remplacer à l'Article vingt et un, deuxième paragraphe, la mention «un tel préavis ne devra pas être donné plus de 45 jours à l'avance» par la mention «un tel préavis ne devra pas être donné plus de 95 jours à l'avance» et de remplacer au même Article les pourcentages de «10%» indiqués par un pourcentage de «25%».

6. de modifier la première phrase de l'Article vingt-six, de manière à lire:

«L'exercice social de la Société se termine le 31 décembre de chaque année.»

N'ayant plus de points à l'ordre du jour, l'Assemblée est dès lors close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun actionnaire ayant exprimé le souhait de voter.

Signé: M. Biancarelli, O. Moessner, S. Dupin, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 mai 2006, vol. 436, fol. 56, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 mai 2006.

H. Hellinckx.

(079045.3/242/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

SIF ADVANTAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 88.790.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 mai 2006.

H. Hellinckx.

(079046.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

LANGKELZ IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R. C. Luxembourg B 106.884.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, au mois de juillet 2006.

Pour compte de LANGKELZ IMMOBILIERE S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(067192.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

UMEA CONSULTING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 102.511.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 5 août 2004, acte publié au Mémorial C no 1089 du 28 octobre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

UMEA CONSULTING, S.à r.l.

Signature

(072864.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

85709

InVino S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-6661 Born, 1, Neie Wee.
R. C. Luxembourg B 71.393.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 11 juillet 2006.

Signature.

(067222.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2006.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 22.983.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(067528.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FENNELLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 118.925.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the tenth of August.

Before the undersigned Maître Christine Doerner, notary, residing in Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., (no matricule 19932215759) a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by one of its A proxy holders, Mr Frank Verdier, private employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company (the «Articles»), it deems to incorporate as partner or with any person or entity which may become partner of this company in the future.

Art. 1. Name. There is hereby formed a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name FENNELLA, S.à r.l. (the «Company») governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée».

Art. 2. Object. The object of the Company is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or affiliated company, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or affiliated company, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any and all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, without taking advantage however of the Act of July 31st, 1929 on Holding Companies.

Art 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

Art. 7. Management. The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

Art. 8. Representation. The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 9. Procedure. In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

Art. 10. Liability of the managers. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 11. General meetings of partners. General meetings of partners are convened by the board of managers, failing which by partners representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all partners are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be partner.

Resolutions at the meetings of partners are validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of partner(s) at a majority in number of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole partner takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

Art. 12. Annual general meeting. An annual general meeting of partners approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 13. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

Art. 14. Annual accounts. At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each partner may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

Art. 15. Supervision of the Company. If the partners number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be partner(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of partners following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of partners.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of partners or of the sole partner (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Art. 16. Allocation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five per cent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. Interim dividends. Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Art. 18. Winding-up - Liquidation. The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the partner(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 19. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 20. Transitory measures. Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2006.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euros (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole associate

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9.098.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., (n° matricule 19932215759) société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par un des ses fondés de pouvoir A, Monsieur Frank Verdier, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination FENNELLA, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans toutefois se prévaloir de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales. Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

Art. 7. Gérance. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Art. 8. Représentation. Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/ leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 9. Procédure. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 11. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

Art. 12. Assemblée générale annuelle. Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Surveillance de la société. Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Art. 16. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 17. Dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Dissolution - Liquidation. L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

Art. 19. Disposition générale. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Art. 20. Disposition transitoire. Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9.098.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: F. Verdier, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 août 2006, vol. 905, fol. 93, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 4 septembre 2005.

C. Doerner.

(095505.3/209/393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

LUXPUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 77.176.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 juin 2006

Au Conseil d'Administration de LUXPUB S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075184.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LOENDAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 101.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067662.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NUCLEUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09844, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 15 juin 2006.

Signature.

(067681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NORDIC EMPLOYERS' MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION.

Siège social: L-1542 Luxembourg, 9, rue J.B. Fresez.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04093, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NORDIC EMPLOYERS' MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION

Un mandataire

Signature

(071728.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

G.F.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.338.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(071867.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PITNEY BOWES LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 94.736.

Extrait du procès-verbal des résolutions écrites adoptées par l'associé unique de la Société le 17 décembre 2003

L'associé unique de la Société a décidé de nommer M. André Theismann, employé, demeurant au 16, rue de Rache-court, 6782 Habergy (Belgique), comme membre du conseil de gérance et ce pour une période se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année sociale portant sur l'année sociale 2008 et de confier au nouveau gérant la délégation de la gestion journalière de la Société telle que décrite à l'article 15 des statuts de la Société (Directeur Technique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PITNEY BOWES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075700.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

IMMOBILIERE IN DER RONNWIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4032 Esch-sur-Alzette, 9, rue Bessemer.
R. C. Luxembourg B 92.489.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2006.

IMMOBILIERE RONNWIES, S.à r.l.

Signature

(072006.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MERLAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.118.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(072071.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

CHRISTIAN BAUER & ASSOCIES ARCHITECTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 107, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 90.723.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00124, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(072148.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

PK AIRFINANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 27.840.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

S. Michels

SVP Administration

(072149.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MAYFAIR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.219.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES

Administrateur

Signatures

(072203.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

HEIN MARECHALERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6550 Berdorf, 1, rue d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 97.012.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 juillet 2006.

Signature.

(072179.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

MA.GI.KI.ZO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.938.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MA.GI.KI.ZO. HOLDING S.A.

Signature

(072564.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

CHATELET INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05688, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072627.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

W.M.K. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 104.354.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Pour W.M.K. GROUP S.A.

Signature

(072705.3//744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LAS VEGAS CASINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 71.055.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 juin 2006

Au Conseil d'Administration de LAS VEGAS CASINO, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075198.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OEKO-SERVICE LUXEMBOURG (O.S.L.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, Piret Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 34.560.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(072870.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LUXEMBOURG OFFICES SECURITISATIONS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 107.261.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(072913.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

**MANUFACTURE D'ORGUES LUXEMBOURGEOISE WESTENFELDER, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7440 Lintgen, 75, rue de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 6.896.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 19 juillet 2006, réf. DSO-BS00181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

Signature.

(072923.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

HAMBURG-MANNHEIMER S.A., Société Anonyme.

Siège de la société mère: B-1000 Bruxelles, 1-8, boulevard Bischoffsheim.
R. C. Luxembourg B 58.508.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Ghijssels

Directeur adjoint

(072953.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

LANGHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 114.831.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 juin 2006

Au Conseil d'Administration de LANGHAM S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075202.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LIGHT BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 93.531.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(072963.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

SEFIPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.854.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03723/534/14)

Le Conseil d'Administration.

GREENBELT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 99.841.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 novembre 2006 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

I (03960/795/12)

Le Conseil d'Administration.

GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 78.183.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 octobre 2006 à 15.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03917/000/20)

Le Conseil d'Administration.

COGENAF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.085.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 13 octobre 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03935/000/20)

Le Conseil d'Administration.

OGEPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 23.628.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 13 octobre 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03936/000/20)

Le Conseil d'Administration.

COSTAMAR FINANCES HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 69.792.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 octobre 2006 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2002, 31 décembre 2003, 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision et délibération conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03831/755/20)

Le Conseil d'Administration.

PARTAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.120.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 octobre 2006 à 11.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Les actionnaires sont informés que les décisions de l'Assemblée, pour être valablement prises, nécessitent un quorum de présence de 50% des actions en circulation et un vote favorable des 2/3 des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

I (03961/795/18)

Le Conseil d'Administration.

SONIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.122.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 13 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Les actionnaires sont informés que les décisions de l'Assemblée, pour être valablement prises, nécessitent un quorum de présence de 50% des actions en circulation et un vote favorable des 2/3 des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

I (03962/795/18)

Le Conseil d'Administration.

D.B.C., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.709.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 octobre 2006 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 octobre 2006 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au 1^{er} mardi du mois de juin et pour la première fois en 2007.
2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de juin à 14.00 heures.»

II (03746/534/23)

Le Conseil d'Administration.

MELINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 50.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03719/534/14)

Le Conseil d'Administration.

TERAMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.693.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on October 11th, 2006 at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The postponed Annual General Meeting of August 11th, 2006 could not deliberate in due form on this item the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (03778/795/14)

The Board of Directors.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.457.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 9 octobre 2006 à 9.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 9 octobre 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (03780/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MONIC S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
H. R. Luxemburg B 17.386.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 2. Oktober 2006 um 11.00 am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 30. Juni 2006.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 30. Juni 2006, sowie Zuteilung des Resultats
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 30. Juni 2006.
4. Verschiedenes.

II (03806/000/14)

Der Verwaltungsrat.

VALAMOUN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.880.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 4 octobre 2006 à 14.00 heures, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03802/000/20)

Le Conseil d'Administration.

SPHINX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.687.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 10.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2006.
4. Divers.

II (03805/000/15)

Le Conseil d'Administration.

ERASMUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.438.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 3 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03851/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SOGEDEL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.571.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 6 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2003, 30 juin 2004, 30 juin 2005 et 30 juin 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03833/755/19)

Le Conseil d'Administration.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.906.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 3, 2006* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2006
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

II (03862/795/16)

The Board of Directors.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.761.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 4th, 2006* at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2005 and 2006
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (03863/795/14)

The Board of Directors.

M.D.Z. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.514.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *5 octobre 2006* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005 et 30 juin 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03832/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SPRING MULTIPLE 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.161.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

II (03879/000/17)

Le Gérant Commandité.

SPRING MULTIPLE 2002 B S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 85.618.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

II (03880/000/17)

Le Gérant Commandité.

COPPERFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.110.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03860/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE ET ECONOMIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 14.600.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 octobre 2006 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

5. Divers

II (03814/696/17)

Le Conseil d'Administration.

FORTILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.833.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 octobre 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03861/795/14)

Le Conseil d'Administration.

VILLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.547.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 2 octobre 2006 à 14.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2005
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005 et affectation des résultats
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03858/584/16)

Le Conseil d'Administration.

CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.440.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03859/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SPRING MULTIPLE 2002 A S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 85.607.

Le Gérant Commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports de la Gérance, du Conseil de Surveillance et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 15 août 2006, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner à la Gérance, au Conseil de Surveillance et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat au 15 août 2006.
4. Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouveau Membre du Conseil de Surveillance.
6. Divers.

II (03881/000/17)

Le Gérant Commandité.

SODEVIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.425.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le 3 octobre 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (03804/000/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL TELECOMPONENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 81.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 avril 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03813/696/16)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN COMMUNICATION AND TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.374.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(073100.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2006.